



## NOTE D'INFORMATION

7<sup>ème</sup> Conférence  
Ministérielle de l'OMC :

# « La société civile exige plus d'espace politique pour les pays africains »

Par **Jacob KOTCHO**  
Secrétaire Permanent de  
l'ACDIC  
Tél. 00 237 22 20 73 37  
E-mail : [acdic@acdic.net](mailto:acdic@acdic.net)  
[www.acdic.net](http://www.acdic.net)

(\*) L'ACDIC et le Réseau DAF (Dynamiques Africaines) étaient représentés à cette rencontre par Jacob KOTCHO.

- Advocacy
- Lobbying
- O.F.
- Stratégie paysannes

*Du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2009, la société civile africaine regroupée au sein du Réseau Africain du Commerce s'est réunie à Cape Town en Afrique du Sud pour une concertation en vue de leur participation à la septième Conférence Ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Genève en Suisse du 30 novembre au 02 décembre 2009 (\*). Pendant trois jours, les organisations en provenance des cinq communautés économiques régionales de l'Afrique ainsi que leurs partenaires des autres continents ont fait une analyse de l'évolution des négociations du cycle de Doha, et ont élaboré leur stratégie d'intervention à Genève.*

De l'analyse de l'évolution des négociations en cours, il ressort que ce qui était prévu pour être un cycle de négociation pour le développement est devenu un cycle de négociation pour le renforcement de la libéralisation. Tous les projets de textes d'accords qui émergent des négociations dans tous les domaines à l'OMC (agriculture, accès au marché des produits non agricoles, commerce des services, etc.) tendent plus à renforcer l'ouverture des marchés. Les préoccupations spécifiques des pays en développement (PED) et des pays moins avancés (PMA) ne sont pas véritablement prises en compte. Les pays développés refusent de faire les concessions nécessaires pour faire du cycle de Doha un cycle de développement.

### **La fuite en avant dans les négociations ... agricoles**

Les négociations agricoles à l'OMC portent sur trois piliers que sont (i) la réduction des soutiens internes qui ont des effets de distorsion sur le commerce des produits agricoles, (ii) la réduction des tarifs et autres formes de restrictions et d'obstacles à la libre circulation des produits agricoles, (iii) l'élimination des subventions à l'exportation et tout ce qui s'apparente comme telle. Dans le cycle de Doha il aurait été logiquement question d'examiner les modalités pertinentes à prendre pour que les pays en développement - constitués en majeure partie des pays africains - puissent concilier libéralisation et développement. Ce qui n'est pas le cas. Dans les modalités actuellement en discussion, les pays développés refusent de s'engager pour la réduction de leurs subventions qui détruisent les filières de production dans les pays en développement, et exigent aux pays en développement d'ouvrir plus largement leurs marchés.

On se souvient qu'en juillet 2008 une session de négociation au niveau ministériel avait échoué à Genève en raison de l'intransigeance des Etats Unis et de l'Union Européenne sur les mesures de sauvegarde spéciales qui sont des dispositions permettant aux pays pauvres de prendre toutes les mesures

appropriées pour maîtriser l'accroissement rapide des importations et la chute des prix des produits agricoles.

La situation décrite pour les négociations agricoles est similaire à celles qui ont cours dans les négociations sur les autres questions. Notamment : (i) le commerce des services où l'UE tend à pousser les pays Africains à consolider les libéralisations autonomes effectuées dans le cadre des privatisations imposées par les plans d'ajustement structurels, et (ii) l'accès au marché des produits non agricoles où les modalités en négociation inhibent les possibilités de développement industriel des pays du continent.

### La nécessité d'un moratoire

La société civile africaine fait le constat que les pays du continent sont engagés à l'OMC dans un processus fondé sur un agenda qui n'a rien à voir avec leurs situations actuelles. Les pays développés ont des systèmes de production performants et compétitifs et ils recherchent des marchés pour leur produits (marchandises et services), alors que les pays africains ont besoin de construire de véritables capacités de production pour pouvoir bénéficier des opportunités de marchés que pourrait offrir la libéralisation.

Il est dès lors nécessaire que les négociations à l'OMC changent de paradigme, et que les pays africains exigent suffisamment d'espace politique pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques appropriées pour leur développement. Les flexibilités actuelles qui leurs sont accordées sont insuffisantes et inappropriées pour promouvoir leur développement. Pour cela il est nécessaire d'exiger un moratoire qui leur permettrait d'élaborer et de mettre en œuvre leurs politiques de développement.

### L'exigence de cohérence et de rendre compte

La société civile africaine fait le constat que les pays du continent sont engagés dans de nombreux processus de négociation dans différents enceintes et avec des partenaires différents, sans avoir une cohérence dans les positions qu'ils expriment. La différence qui existe dans les positions exprimées par les pays africains dans les négociations des Accords de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne et à l'OMC l'illustre suffisamment.

Il en est de même du rôle insuffisant que jouent les institutions d'intégration régionale (les communautés économiques régionales et l'Union Africaine) dans ces processus. Par ailleurs,

#### A titre d'illustration

*Le tableau ci-dessous présente les engagements de réduction en cours de négociation à l'OMC, concernant les soutiens qui sont octroyés par les pays membres et qui ont des effets de distorsion sur les échanges.*

Volume	% de réduction
<60 milliards de \$ US	80% (c'est le cas de l'UE)
<10 milliards \$US et >60 milliards \$US	70% (c'est le cas des Etats Unis et du Japon)
>10 milliards de \$US	55% (pour le reste)

*Source : construit sur la base du « projet révisé de modalités » du 06 décembre 2008.*

*Ce tableau signifie en clair que l'UE veut se réserver le droit de continuer à donner 12 milliards de \$US (5 400 milliards de FCFA) de subventions à ses agriculteurs, et les Etats-Unis 3 milliards de \$US au minimum (1 350 milliards de FCFA). Des sommes qui sont largement au dessus du budget de la plupart des états africains.*

cinquante ans après l'ouverture des négociations du GATT qui sont à l'origine de l'OMC et de ses conséquences, les négociateurs techniques et les responsables politiques des pays Africains ont régulièrement participé à ces processus et signé des accords sans rendre des comptes à leurs populations qui en subissent les effets néfastes.

Le moment est venu pour les populations africaines de demander des comptes à leurs leaders pour les engagements qu'ils prennent en leurs noms en signant ces accords. Les OSC s'engagent à identifier des cas des situations qui illustrent les effets néfastes de la libéralisation au sein des communautés pauvres, et elles s'engagent à aider celles-ci à initier des actions judiciaires contre les pouvoirs en place pour violation de leurs droits économiques et sociaux et le non respect des missions fondamentales que les constitutions et les traités internationaux leur assignent.

En somme, pour les organisations de la société civile africaine, la récréation est terminée pour les décideurs politiques du continent. Ils doivent s'assurer que les engagements qu'ils prennent dans toutes les enceintes de négociations protègent leurs populations et promeuvent le développement. Ils y veilleront !